

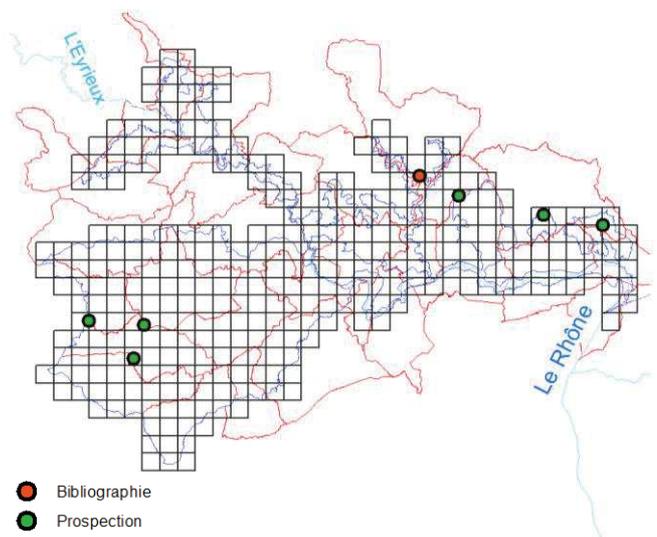
CODE N2000 : A338	PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR <i>LANIUS COLLURIO (LINNAEUS, 1758)</i>		Modéré
Taxonomie	Aves, Passeriformes, Laniidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	309 sites en France	27 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Photo : Naturalia</p>		 <p>Photo : Naturalia</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Passereau de taille moyenne (environ 18 cm) dont la silhouette rappelle celle d'un petit rapace, notamment en raison du bec légèrement crochu. La Pie-grièche écorcheur est souvent repérée à la cime des buissons qui lui servent de poste de chasse. Cette espèce, à l'instar des autres pies grièches, empale ses proies sur les épines des buissons pour se constituer des « garde-mangers ». Migrateur transsaharien qui affectionne les milieux ouverts de transition avec la présence d'une végétation fragmentée et de zones ouvertes riches en insectes.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

La Pie-grièche écorcheur a été contactée sur 6 points d'échantillonnage lors des prospections, situés dans les secteurs sud-ouest et est du site B6. Le recueil bibliographique a permis de localiser également l'espèce sur Vernoux-en-Vivarais. Les communes concernées sont Issamoulenc, Albon d'Ardèche, Saint-Pierreville, Saint-fortunat sur Eyrieux et Gilhac-et-Bruzac. Les habitats utilisés correspondent à l'optimum recherché par l'espèce à savoir, les zones ouvertes (prairies pâturées ou de fauche) avec la présence de buissons bas (entre 0,5 et 3 mètres), de haies et une disponibilité importante en insectes (orthoptères etc.). La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) est relativement commune dans le département de l'Ardèche, où elle occupe la plupart des sites disponibles.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le mâle présente une combinaison de couleurs typiques avec la tête et le croupion gris cendré, un manteau brun-roux, une queue noire bordée de blanc et les parties inférieures d'une couleur rose vineux plus ou moins soutenue. Un masque noir, qui s'étend du front jusqu'en arrière des parotiques, tranche avec la gorge blanche. Le bec et les pattes sont noirs.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	L'espèce est surtout insectivore (95 % de son alimentation). Les proies les plus consommées sont les hyménoptères, les orthoptères et les coléoptères (carabidés et scarabéidés). Cependant, la Pie-grièche écorcheur peut se montrer opportuniste et consommer des petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux et micromammifères) qui peuvent représenter jusqu'à 5% des captures.
Reproduction	La nidification débute dès le retour des couples sur les zones de reproduction. Le nid, constitué de brindilles et d'herbes sèches, est construit à environ 1,5 mètre de haut dans un buisson épineux. La ponte est composée de 4 à 6 œufs de couleur claire, pondus à partir de la première décade de mai. L'incubation dure environ 15 jours et est assurée uniquement par la femelle. Les jeunes vont quitter le nid vers l'âge de deux semaines. Les secondes pontes sont très rares, contrairement aux couvées de remplacement suite à un échec de la première couvée.
Capacités de régénération et de dispersion	Migrateur transsaharien, la Pie-grièche quitte ses zones de reproduction entre la mi-juillet et la mi-août. Le retour depuis les quartiers d'hivernage se fait à partir de la fin avril et du début du mois de mai. En période post-reproduction, les familles, constituées du couple et de ses jeunes, peuvent être observées pendant un certain temps à proximité des zones de nidification.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Sur le site B6, la Pie-grièche écorcheur occupe les zones de prairies pâturées ou fauchées, qui offrent une végétation arbustive fragmentée comprise entre 0,5 et 3 mètres de haut. Sur les communes concernées, Issamoulenc, Saint-Pierreville, Gilhac-et-Buzac entre autres, ces prairies sont utilisées pour l'élevage ovin extensif ou la fauche estivale pour les fourrages. Les espèces arbustives sont essentiellement des prunelliers, églantiers et genévriers.
Habitats d'alimentation	La Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) se nourrit sur les mêmes habitats que ceux utilisés pour la reproduction. Elle va capturer ses proies directement au sol, sur les zones les plus ouvertes, plus rarement en vol, notamment lors des émergences de coléoptères.
Habitats d'hivernage	Migrateur sub-saharien, n'hiverné pas au sein de la zone d'étude considérée.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est présente dans la quasi-totalité des pays européens avec une population estimée à plus de 6 300 000 couples nicheurs. Les effectifs les plus importants sont concentrés dans les pays d'Europe centrale : Roumanie, Hongrie, Pologne. La Pie-grièche écorcheur a connu un léger déclin de ses effectifs dans les années 1970-1990, notamment au sein des populations les plus occidentales. Ce déclin a semblé perdurer au cours des années 2000 dans certains pays, alors que dans le même temps, les populations orientales sont restées stables.
France	La population nicheuse française est estimée entre 150 000 et 300 000 couples. L'espèce est présente sur une grande partie du territoire. Elle est faiblement représentée au nord d'une ligne allant de Nantes à Charleville-Mézières, très rare en Bretagne et dans les plaines méditerranéennes. Elle se reproduit du niveau de la mer jusqu'à 2000 mètres d'altitude et peut-être très abondante dans les régions de moyenne montagne qui offrent des milieux favorables (Auvergne). La Pie-grièche écorcheur nichait autrefois (19 ^{ème} et début du 20 ^{ème} siècle) dans la totalité du pays. Par la suite, elle s'est raréfiée en Bretagne, dans le Nord-Ouest et dans de nombreuses régions de plaine.

Région	La région Rhône-Alpes abrite entre 10 000 et 50 000 couples, soit de 6 à 16 % des effectifs nationaux. L'espèce est présente dans tous les départements avec une préférence pour ceux dominés par l'étage collinéen et les zones de moyenne montagne qui hébergent d'importants effectifs nicheurs. Globalement, la Pie-grièche niche en Rhône-Alpes dans les zones de plaine jusqu'à 1500 mètres, la reproduction devenant bien plus rare à partir de cette altitude. Si la population Rhône-Alpine semble se maintenir, notamment dans ses foyers septentrionaux, les effectifs les plus méridionaux (Sud de l'Ardèche et de la Drôme) connaissent une diminution ces dernières décennies.
Département	En Ardèche, l'espèce se porte bien dans la moitié nord du département (Boutières, Vivarais, Cévennes) où elle se retrouve dans zones collinéennes de moyenne altitude. A contrario, les secteurs de la basse Ardèche et le tiers inférieur de la vallée du Rhône sont apparemment délaissés. Sur les sites occupés, les populations connaissent une diminution de leurs effectifs, phénomène qui touche plus largement les populations de plaine de cette espèce. A l'échelle du site B6, la Pie-grièche est une espèce commune qui peut être abondante localement.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Pie-grièche écorcheur est présente en six localités du site B6 réparties sur cinq communes : Issamoulenc, Albon d'Ardèche, Saint-Pierreville, Saint-fortunat-sur-Eyrieux et Gilhac-et-Bruzac. Le nombre d'individus contactés est compris entre 1 et 3 couples, en fonction de la configuration des milieux sur les points échantillonnés avec une occurrence de l'espèce.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : Reproduction	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Fermeture progressive des zones ouvertes avec apparition d'un stade intermédiaire de colonisation par les arbustes.	Fermeture des milieux trop importante sur les sites favorables, disparition des zones de transition,
FACTEURS HUMAINS	Elevage extensif, maintien des prairies de fauche, maintien de la strate arbustive fragmentée.	Pratiques agricoles intensives, traitements phytosanitaires, arrachage des haies, présence de monoculture.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPÈCE	Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés et maintien d'une strate arbustive et d'un réseau de haies.
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI

Un suivi populationnel de type « distance sampling » peut être envisagé pour cette espèce afin d'estimer la densité de population sur les sites inventoriés. Cette technique a pour avantage de ne pas « tenir compte » des biais inhérents aux conditions d'observations, permettant ainsi sa mise en place sur un pas de temps assez long (plusieurs années) ou avec des observateurs différents. Comme pour les autres espèces des agrosystèmes extensifs, une attention devra être portée sur l'évolution des milieux et les effets sur la dynamique de populations de cette pie-grièche.